



## Succession choix de l'acheteur par le notaire

Par **Mathieu Kien**, le 12/11/2018 à 19:49

Bonjour,

Dans le cadre de la vente d'un bien d'une succession, à quel acheteur le notaire attribue-t-il le bien ?

Au plus offrant ? au plus rapide ? en fonction du choix des héritiers ?

Le notaire doit-il publier l'offre de vente quelque part ?

D'avance merci

Par **Visiteur**, le 12/11/2018 à 20:50

Bonjour

Comme un agent immobilier, le notaire ne choisit pas, le premier acquéreur qui s'engage dans les règles...

Par **Mathieu Kien**, le 12/11/2018 à 20:52

D'accord, merci pour votre réponse. Qu'entendez-vous par "dans les règles" ?